



Septembre 2022
N°20

Moras Infos

Journal d'informations municipales

AGENCE COMMUNALE

Bourg médiéval en Drôme des collines



Site Remarquable du Goût



SOMMAIRE

EDITO	3
Etat civil / Urbanisme (septembre 2021 - juillet 2022)	4
Finances	5
Budget 2022 : des partenariats innovants et des investissements.....	5
Vie municipale	6-17
Activités scolaires 2021-2022	6
Centre Communal d'Action Sociale	7
Porte ouverte inaugurale de la mairie, de l'agence postale et du réfectoire périscolaire	8
Une nouvelle salle pour le Club Informatique et Multimédia	9
Le Conseil Municipal Junior en séjour citoyen à Paris / Prochaines élections	10
Agence postale communale : Merci à Mélanie et bienvenue à Laurence	11
Quelques travaux récents	12-13
Moras dans votre poche avec PanneauPocket	14
Nouveau marché de producteurs et artisans locaux	15
Projet cœur de village avec une nouvelle boulangerie	16
Aménagement du « Haut des Ramus » avec résidence adaptée, pumptack et salon de coiffure	17
Vie Intercommunale	18-21
Porte de DrômArdèche :	
La fibre optique se rapproche des Morassiens	18
Requalification de la zone d'activités du Val d'Or	19
Aides à la rénovation énergétique des logements / Thermographie aérienne / Opération façades.....	20
Du nouveau au SIRCTOM	21
Vie associative	22-32
Bibliothèque « Mille-feuille ».....	22
L'Ecolline, association des parents d'élèves.....	23
Club Informatique et Multimédia et Amicale Boule Morassienne	24
Comité des Fêtes	25
Association « Moras en valeur »	26
Association « Moras son église ».....	27
L'Age d'Or, Club des aînés de Moras.....	28
Comité FNACA Lens-Moras	29
ANACR Comité Drôme nord	30
Tennis de table intercommunal.....	31
Moras à travers la presse (août 2021 à juillet 2022)	32-37
Quelques extraits avec l'aimable concours de la presse locale.....	32-37
Actualités :	38
Ça s'est passé ces derniers mois / Ça va se passer ces prochains mois à Moras	38
Services utiles - Moras et alentours	39

Directeur de la publication : Aurélien FERLAY

Commission information/communication : Yamina MAHOUCHE, Aline MONTILLA,
Design : Yamina MAHOUCHE Patrice REBOULLET, Marianne TARDY.

Composition et impression :  - Andancette / Tirage : 400 exemplaires



Chères Morassiennes, Chers Morassiens,

Et si, enfin, les restrictions sanitaires à la vie collective étaient définitivement derrière nous... Je l'espère véritablement afin que les Morassiens, comme tous les Français, retrouvent le plaisir du partage et de l'engagement dans nos associations, fassent vivre nos producteurs et nos entreprises locales, se retrouvent avec bonheur le plus régulièrement possible.

Par chance, nous avons pu dès l'automne dernier marquer comme il se devait la fin des travaux de réaménagement et de restauration du site historique accueillant la mairie, l'agence postale et l'espace périscolaire. Cette « porte ouverte inaugurale » a été un grand succès et je remercie encore les très nombreux habitants venus participer à cette journée si conviviale autour de notre patrimoine commun.

Ce 1^{er} mai, nous avons aussi renoué avec la traditionnelle fête du muguet suspendue deux années durant à cause de l'épidémie de Covid. Le 18 septembre prochain, c'est notre fête de la poire que nous retrouverons avec plaisir dans le village pour une neuvième édition qui s'annonce haute en couleurs.

Je vous invite plus que jamais à ne pas baisser les bras et à faire vivre nos associations. Si vous n'êtes pas encore bénévole dans l'une d'entre elles, franchissez le pas et devenez les artisans de

la vitalité communale. Des jeunes du Conseil Municipal Junior aux aînés de l'Age d'Or, nous sommes tous détenteurs des clefs de notre village.

Dans ce nouveau bulletin municipal, vous verrez que l'avenir se prépare dès aujourd'hui, que votre école primaire offre les meilleures conditions pour vos enfants, que votre belle bibliothèque vous tend les bras, que votre dynamique Club Informatique vous attend dans sa nouvelle salle et que les réalisations comme les projets ne manquent pas : fibre optique pour tous, zone d'activités requalifiée, nouveaux logements adaptés, pumtrack, nouvelle boulangerie, salon de coiffure... Votre Conseil Municipal travaille sans relâche au sein de la commune comme de l'intercommunalité pour construire un cadre de vie qui réponde à vos besoins. Le charme de la ruralité doit se conjuguer avec l'essentiel des services de proximité.

“Devenez les artisans de la vitalité communale.”

“Le charme de la ruralité doit se conjuguer avec l'essentiel des services de proximité.”

Nous mobilisons toutes les subventions et les partenariats afin que ces investissements se réalisent sans augmentation de vos impôts et sans obérer les capacités d'action des générations futures.

Vous avez des propositions pour notre commune, pour améliorer nos pratiques ? N'hésitez pas à venir rencontrer vos élus locaux

en mairie. Autour d'un café ou d'un jus de poire, les échanges constructifs sont toujours bien accueillis.

Bonne lecture de votre 20^e Moras Infos, bonne rentrée à toutes et tous et à très vite sur le terrain !

Avec mon dévouement,

Votre maire,
Aurélien FERLAY.



Ceux qui sont nés :

MALLET Léandre, le 12 juillet 2021

ROANI Billie, le 1^{er} septembre 2021

LIARDET Thyago, le 30 mai 2022

Ceux qui se sont mariés :

Lucie POICHOT et Mattias PAGES, le 11 septembre 2021

Elsa BARBIERI et Luc JOURDAN, le 21 mai 2022

Magali FEQUANT et Jérémy MANGONI, le 2 juillet 2022

Ceux qui se sont pacés :

Aline MISTIAEN et Baptiste VIALA le 2 juin 2022

Ceux qui nous ont quittés :

Gérard KERSTENNER, le 4 novembre 2021

Alice GENTIL née MOREL, le 29 décembre 2021

Andrée GIRAUDON née LABBE, le 23 janvier 2022

Emmanuel JAMES, le 23 janvier 2022

André REYNAUD, le 11 février 2022



Billie ROANI

Léandre MALLET

Elsa BARBIERI &
Luc JOURDAN

Lucie POICHOT
& Mattias PAGES

Magali FEQUANT &
Jérémy MANGONI

URBANISME



Permis de construire accordés

HABITAT DAUPHINOIS - Chemin du Bellevue

Aménagement d'une résidence adaptée,
de lots individuels, d'un pumptrack
et d'un local commercial

SOLMAZ Véli - Chemin des Terrasses

Construction d'une maison individuelle

MERABET Fayçal - Chemin des Terrasses

Construction d'une maison individuelle

DIAS BANDERA Gabriel - Chemin des Terrasses

Construction d'une maison individuelle

septembre 2021 - juillet 2022

BRITO Joao - Chemin des Terrasses

Construction d'une maison individuelle

MONTAGNER Mirko - Chemin des Terrasses

Construction d'une maison individuelle

CREUILLENET Jean-Claude - Chemin des Terrasses

Construction de trois maisons individuelles

DROURI Delphine - Chemin des Terrasses

Construction de deux maisons individuelles

CANLIER Osman - Chemin des Terrasses

Construction d'une maison individuelle

CHIBANE Fouad - Chemin des Terrasses

Construction d'une maison individuelle

DES PARTENARIATS INNOVANTS ET DES INVESTISSEMENTS

« Explosion des coûts de l'énergie, retour de l'inflation... le petit budget de Moras-en-Valloire s'en sort pourtant bien mieux que celui d'autres communes. La raison est simple : nous avons eu raison d'anticiper depuis plusieurs années des travaux générateurs d'économies d'énergie et de fonctionnement. Grâce à de nouveaux partenariats publics et privés, nous allons même continuer d'investir pour les Morassiens, sans augmenter les impôts et tout en maîtrisant nos emprunts ». Aurélien Ferlay, maire.

Le budget 2022 a été voté ce 18 mars à l'unanimité par le conseil municipal de Moras-en-Valloire. Toujours **sans aucune hausse des taux d'imposition**, il s'articule autour de cinq objectifs :

Contenir les dépenses de fonctionnement :

la recherche d'économies, par un entretien régulier du patrimoine communal et des choix d'investissement permettant de diminuer les factures, est toujours priorisée.

Soutenir le tissu associatif : par son aide au fonctionnement, son appui technique et ses locaux, la commune soutient fortement ses associations. Celles-ci ont besoin de la commune pour se relever de la crise sanitaire qui a mis à mal la vie collective. La fête du muguet et la fête de la poire font leur retour en 2022 et nous en sommes très heureux !

Préserver une capacité d'autofinancement de nos investissements : une « épargne » nécessaire pour investir, à laquelle s'ajoutent les recherches de partenariats financiers indispensables pour concrétiser nos projets. La commune veille à ce que la baisse des dotations n'entraîne pas un « effet de ciseaux ».

De nombreux travaux sont réalisés « en interne » par les agents et les élus eux-mêmes afin de réduire les coûts.

Maîtriser l'endettement : Avec un taux d'endettement de seulement 11 %, la commune est capable de se désendetter entièrement en 5 ans si elle affecte son épargne au remboursement de ses emprunts. Un bon ratio qui s'accompagne de sécurité avec des taux fixes et des échéances dégressives. Pas de produit toxique chez nous...

Continuer d'investir pour le cadre de vie des Morassiens (grâce aux subventions obtenues et des partenariats innovants)

Après les importants travaux d'aménagement du parc, du village, de l'école, de la bibliothèque, de la Rue des Terreaux, de la salle des fêtes, de la mairie, de l'agence postale, de la cantine... le Conseil municipal poursuit la modernisation de la commune avec les chantiers suivants :

BUDGET MUNICIPAL :
FAIRE DEUX FOIS PLUS
AVEC DEUX FOIS MOINS



- Projet « cœur de village » (boulangerie / espace public / logements) en face de la mairie
- Projet de logements « Haut des Ramus », **nouveau salon de coiffure et Pumptrack** (avec Habitat Dauphinois)
- **Changement des chaudières** fioul pour du bois énergie (école / salle des fêtes)
- Fin des **travaux de toiture à la salle des fêtes** (zinguerie)
- **Travaux de voirie** (réfection Montée de la Madone) et **plantation d'arbres** à renouveler
- **Réaménagement d'espace public** entre l'escalier Renaissance et la rue de l'église
- Travaux dans les logements de la **gendarmerie** (salles de bains notamment)
- Renouvellement de **guirlandes de Noël**
- Poursuite de l'**opération façades**
- Reprises de concessions au **cimetière**
- Travaux de restauration du socle et de la **statue de la Madone** (Moras son église)
- Travaux pour le déploiement de la **fibres optique** (avec Ardèche Drôme Numérique)
- Requalification de la **zone d'activités du Val d'Or** (avec la Communauté de communes)
- Curage des bassins au lagunage et **travaux d'assainissement** rue de l'église (avec la Communauté de communes)



TAUX D'IMPOSITION 2022 (0% D'AUGMENTATION) :

inchangés et inférieurs à la moyenne de notre strate :

Taxe d'habitation : 10,11 % (suppression complète en 2023 pour les résidences principales)

Taxe foncière bâtie : 14,15 % (+ transfert part département 15,51%) - Taxe foncière non bâtie : 65,49 %

En 2021, la loi a transféré le taux de taxe foncière bâtie du département aux communes pour compenser la taxe d'habitation perdue. En aucun cas, votre commune n'a augmenté sa fiscalité (l'ancienne part départementale a simplement rejoint la colonne de la commune sur votre feuille d'impôt).

Le Budget 2022 s'équilibre à 670 369 € en section de fonctionnement et à 561 920 € en section d'investissement.

Le compte administratif 2021 et le budget primitif 2022 sont consultables en mairie.



Vie municipale

ACTIVITÉS SCOLAIRES 2021-2022

Malgré le contexte sanitaire encore quelque peu perturbant, les élèves ont réussi à pratiquer de nombreuses activités pédagogiques à l'école mais aussi en dehors de l'enceinte scolaire.

L'école est un lieu d'enseignement et de vie collective mais l'éducation peut parfois s'effectuer à l'extérieur des locaux pour le plus grand plaisir de nos petits Morassiens.

Voici en images quelques-unes des activités citoyennes, artistiques, culturelles, sportives ou ludiques de l'année écoulée (avec le concours des enseignantes, le soutien de l'association de parents d'élèves « l'Ecolline » et de la commune).



(1) Cross scolaire

(2) Activité arts visuels

(3) Remise des dictionnaires aux CM2

(4) Carnaval de l'école

(5) Classe hors les murs

(6) Exposition sur les Mariannes

(7) Fabrication d'un hôtel à insectes

(8) Fête de Noël

(9) Lectures à la bibliothèque

(10) Natation scolaire à Châteauneuf-de-Galaure

(11) Randonnée de fin d'année

(12) Salon des jeunes avec Valloire Loisirs

(13) Sortie à Villard-de-Lans

(14) Spectacle de la Communauté de communes

(15) Sport au parc municipal

(16) Visite de la mairie

(17) Visite d'une miellerie à Bren

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est à votre disposition si vous rencontrez des difficultés. **N'hésitez pas à solliciter ses membres pour toute question. Votre demande restera totalement confidentielle.** Monsieur le Maire est président de droit.



- Membres élus parmi le Conseil municipal :
Gilles BRUYAT, Danièle CONJARD, Mickaël DURAND, Hervé GONNON et Aline MONTILLA (vice-présidente)
- Membres extérieurs nommés par arrêté du maire :
Monique BERUT, Caroline FANGET, Yamina KHELID, Chantal MERMET et Georgette THOMAS.

Le rôle du CCAS est très varié : aide aux personnes en difficulté, assistance vers les services du conseil départemental le cas échéant, actions envers les personnes âgées, amélioration de l'habitat indigne...

Contact auprès du secrétariat de mairie au **04 75 31 94 71**

« L'ATELIER ÉQUILIBRE » CONTINUE !

Fort de son succès depuis plusieurs années, l'atelier «équilibre et prévention des chutes» est reconduit pour la rentrée de septembre 2022.

Notre intervenante propose des séances de gymnastique prévention santé auprès des séniors. La souplesse articulaire, la force musculaire, la coordination et l'équilibre sont travaillés dans le but d'entretenir ses capacités physiques et de maintenir son autonomie.

L'adhésion est prise en charge par le CCAS de Moras-en-Valloire.

Les séances se déroulent les **Mardis de 16h à 17h**, à la salle des fêtes de Moras-en-Valloire, dans une ambiance conviviale.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer et à essayer !

Reprise en septembre 2022, les mardis à 16h.

Pour tous renseignements, veuillez contacter :

Méryl BARET au 07 62 77 08 99

Georgette THOMAS au 04 75 31 74 38 / 06 88 58 15 70



COMPLÉMENTAIRE SANTÉ COMMUNALE



Être bien remboursé de ses dépenses médicales est une préoccupation importante pour chacun d'entre nous. Pourtant, certains peuvent avoir une couverture santé minimum, voire se priver d'une complémentaire pour des raisons financières.

Depuis 2019, votre commune se mobilise pour votre **santé** et votre **pouvoir d'achat**. Elle vient de renouveler une offre promotionnelle de complémentaire santé (mutuelle) avec des tarifs préférentiels pour les Morassiens. Ces tarifs avantageux sur

une large gamme de formules sont proposés par la société AXA.

Dans le respect du droit de la concurrence, la commune n'a pris aucun engagement contractuel ni financier. Elle a accepté la mise en place de cette offre et le fera dans les mêmes conditions pour toute proposition future au moins aussi avantageuse.

Sans obligation d'engagement, des documents sont disponibles en mairie pour un rendez-vous et une étude personnalisée avec un conseiller.

Vie municipale

PORTE OUVERTE INAUGURALE DE LA MAIRIE, DE L'AGENCE POSTALE ET DU RÉFECTOIRE PÉRISCOLAIRE

Ce 18 septembre 2021, les Morassiens étaient conviés à une journée festive pour marquer la fin des travaux de réaménagement de la mairie, de l'agence postale, du réfectoire périscolaire et la restauration patrimoniale du site historique de la « Maison Quarrée ».



Accueillis avec le café par les enfants du Conseil Municipal Junior, une visite des lieux transformés leur était proposée. Une exposition sur « La Marianne des collines » sublimait encore ce temps inaugural dans la nouvelle salle « André DESRIEUX » et la Cour Pierre Davity.

Après la coupure du ruban en présence de Madame la Préfète de la Drôme, de nombreux élus et partenaires, deux plaques étaient dévoilées. La première rend un hommage bien mérité à André DESRIEUX, ancien maire honoraire, tonnelier et chef de corps des pompiers, qui nous a quittés en 2019. La seconde marque la présence de « graffitis des Zouaves » sous les arcades, traces de ces soldats postés ici en garnison durant la première guerre mondiale.

Lors de son allocution, Monsieur le Maire rappelait l'historique de ces lieux maintes fois transformés et la nécessité de ces travaux de restauration.

Il remerciait les entreprises et les nombreux partenaires qui ont permis ce beau résultat.

L'apéritif Morassien et un buffet concluaient les prises de paroles. La porte ouverte se poursuivait l'après-midi par une visite commentée du village et de son patrimoine avec l'association « Moras en valeur ».



UNE NOUVELLE SALLE POUR LE CLUB INFORMATIQUE ET MULTIMÉDIA

Club Inform@tique & Multimédia
1 Cour Pierre Davity
26210 MORAS-EN-VALLOIRE
Tél : 06 02 24 67 43 - clubinfo.multimedia@gmail.com
www.informatiquemultimedia.fr

Après les travaux intervenus sur la mairie et la réorganisation des locaux municipaux, l'ancienne cantine scolaire a été rafraîchie et adaptée pour accueillir le Club Informatique et Multimédia.



Fin 2021, formateurs, bénévoles et usagers ont ainsi pu intégrer un espace beaucoup plus grand et fonctionnel pour développer leurs activités numériques et mieux répondre aux attentes des utilisateurs.

Le Club est une association loi 1901 ouverte à tous.

Il propose notamment des formations sur les tablettes tactiles, smartphones et ordinateurs et accueille des débutants comme des expérimentés de l'informatique.

N'hésitez pas à venir les rencontrer lors d'un atelier où règne toujours une ambiance très conviviale



Vie municipale

LE CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR EN SÉJOUR CITOYEN À PARIS



Le Conseil Municipal Junior de Moras-en-Valloire était à Paris du 27 au 29 avril 2022 pour un séjour citoyen dédié aux monuments et aux institutions de la République.

Il était encadré par le maire de la commune Aurélien FERLAY, ainsi que par Hélène COLOMBO, Danièle CONJARD et Hervé GONNON en délégation du Conseil municipal adulte.



Les jeunes élus se sont d'abord rendus au **Panthéon** pour mieux connaître les Grands Hommes et les Grandes Femmes de l'Histoire de France.

Ils ont ensuite été reçus au **Sénat**, visitant le Palais du Luxembourg, son hémicycle et sa grande bibliothèque, puis à l'**Assemblée Nationale** pour mieux appréhender le travail des parlementaires.

Ils ont également découvert la capitale en **bateau-mouche** sur la Seine et depuis le haut de la **Tour Eiffel**.



Souhaitant s'instruire sur le cycle de l'eau, une visite insolite du **Musée des égouts** de Paris figurait aussi au programme des jeunes élus.

Le séjour s'achevait enfin par une visite de l'incontournable **Musée du Louvre** avec un tour d'horizon de ses plus grands chefs-d'œuvre.

De quoi rentrer dans la Drôme avec les yeux émerveillés et des valeurs civiques renforcées par ces trois journées exceptionnelles qui resteront pour ces enfants des souvenirs indélébiles.

Quelques semaines plus tard, le Conseil Municipal Junior organisait une soirée de restitution de ce séjour auprès de la population morassienne à la salle des fêtes de Moras-en-Valloire.

Prochaines élections :

Le mandat de l'actuel Conseil Municipal Junior touche à sa fin.

Les élections du prochain CMJ auront lieu **SAMEDI 24 SEPTEMBRE** en mairie.

Le bureau de vote sera ouvert de 10h à 11h30.

Le dépouillement aura lieu à 11h30, suivi de la proclamation des résultats et de la remise des écharpes aux nouveaux élus.

Sont électeurs et peuvent être candidats tous les enfants scolarisés en CE2, CM1 ou CM2 en septembre 2022. Déclaration de candidature obligatoire en mairie avant le 20 septembre.

Infos utiles et documents téléchargeables sur www.moras-en-valloire.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE MERCÌ À MÉLANIE ET BIENVENUE À LAURENCE

Après 10 années au service de l'agence postale communale, Mélanie ROBIN a entamé une nouvelle aventure professionnelle. Nous la remercions de son engagement pour les Morassiens et lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles missions.

Depuis quelques mois, c'est désormais Laurence BOURDAT qui vous accueille et vous accompagne dans vos démarches postales et financières.

Tout comme le secrétariat de mairie, votre agence postale communale est ouverte : Les Lundis, Mardis, Jeudis et Samedis de 8h30 à 11h30, les Vendredis de 13h30 à 17h.

Vous pouvez contacter Laurence BOURDAT :

- par téléphone au 04 75 23 32 20
- par courriel : apcmoras@orange.fr

Le courrier déposé dans la boîte postale extérieure est relevé quotidiennement (même le mercredi).

En cas de nécessité, en période de congés et en dehors des horaires d'ouverture, contactez le bureau de Poste de St Sorlin-en-Valloire. Tél : 3631



Vie municipale

QUELQUES TRAVAUX RÉCENTS



Réfection de voirie Montée de la Madone



Réfection des passages en résine Rue Maurice Savin et reprises de voirie Route de Fontblanchet

Les travaux marqués d'un astérisque* ont été au moins partiellement réalisés « en interne » par les agents et/ou les élus municipaux eux-mêmes afin d'en réduire les coûts.



Curage de fossés chemin de St-Priest



*Pose de nouveaux panneaux d'affichage Cour d'entrée de la mairie **



Changement des menuiseries et stores de l'école élémentaire



*Fleurissement du village **



*Changement du chêne du millénaire **



*Finitions des travaux de restauration de la mairie **



*Installation du Club Informatique dans sa nouvelle salle **



*Nouveau mobilier à la cantine scolaire **



Plantation de nouveaux arbres au parc communal

QUELQUES TRAVAUX RÉCENTS SUITE...



*Pose de cimaises d'exposition dans la salle André Desrieux **



Réfection de la toiture et zinguerie de la salle des fêtes



*Réfection de l'entrée de l'aire sportive du parc **



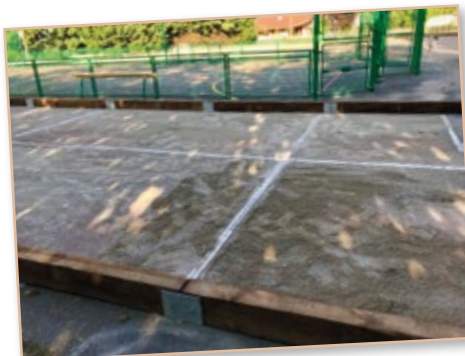
Reprise de sol autour de la fontaine des Ramus



*Renouvellement de signalétique routière **



Restauration de la Madone et nouvel éclairage LED (avec Moras son église)



Sécurisation de jeux de boules au parc



*Sécurisation du toit terrasse de la salle des fêtes **



*Taille des tilleuls Place de l'église **



*Remplacement de la porte de secours de la salle des fêtes **



*Végétalisation d'espace près de la salle des fêtes **

Vie municipale

MORAS DANS VOTRE POCHE AVEC PANNEAUPOCKET





Vous n'avez pas encore téléchargé PanneauPocket sur votre mobile ?

N'attendez plus et profitez gratuitement des informations et alertes communales, ne manquez plus une festivité associative...

L'actualité vient à vous avec une simple notification !

Idéal pour celles et ceux qui ne pensent pas toujours à consulter le site internet communal.


Sélectionnez votre commune   et Moras-en-Valloire sera toujours dans votre poche !

(Si vous avez déjà téléchargé l'application, pensez à effectuer les mises à jour pour en profiter toujours)




Panneau Pocket
n°1 en France

Les informations et alertes de votre Commune sont sur PanneauPocket



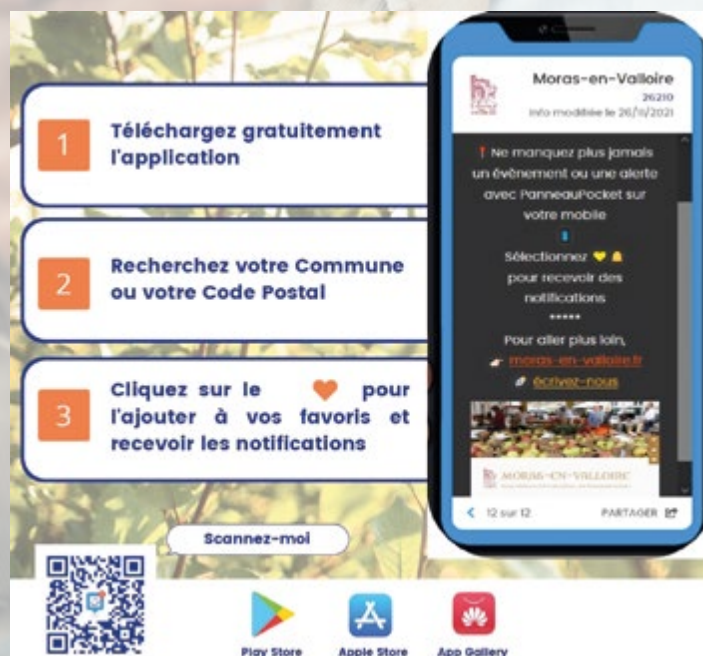
Moras-en-Valloire
Info modifiée le 26/07/2021


Ne manquez plus jamais un événement ou une alerte avec PanneauPocket sur votre mobile

Sélectionnez   pour recevoir des notifications


Pour aller plus loin, moras-en-valloire.fr  ecrivet-nous

Soyez les premiers informés en téléchargeant gratuitement l'application



- 1 Téléchargez gratuitement l'application
- 2 Recherchez votre Commune ou votre Code Postal
- 3 Cliquez sur le  pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications

Scannez-moi



Play Store Apple Store App Gallery

NOUVEAU MARCHÉ DE PRODUCTEURS ET ARTISANS LOCAUX

La commune de Moras-en-Valloire a initié un nouveau marché mensuel nocturne sur la Place Achard.



Depuis ce mois de mai, ce marché de producteurs et artisans locaux se tient **chaque premier vendredi du mois de 18h à 21h**. Cette initiative concertée avec les communes voisines permet de proposer un «rendez-vous régulier en Valloire» pour les clients de nos communes comme pour les producteurs. Moras accueille ainsi un marché le 1^{er} vendredi de chaque mois, St-Sorlin le 2^e, Lens-Lestang le 3^e, Epinouze le 4^e...

Nous remercions les habitants qui ont d'ores et déjà investi celui-ci et les exposants régulièrement présents. Outre la bonne humeur qui y règne, la fidélité du public sera la condition essentielle pour pérenniser cet évènement en 2023.

“chaque premier vendredi du mois
de 18h à 21h
sur la place Justin Achard”



Vie municipale

PROJET CŒUR DE VILLAGE AVEC UNE NOUVELLE BOULANGERIE

Après la fermeture de l'ancienne boulangerie et devant les difficultés pour rouvrir un commerce sur l'ancien site, la commune a lancé un appel à projet et procédé à des acquisitions foncières au cœur de village, avec l'aide de la Communauté de communes.



Deux bâtiments inhabités ont été achetés aux 79 et 83 Rue Maurice Savin, juste en face de la mairie.

Dans le cadre d'un partenariat innovant avec un aménageur et une maîtrise d'ouvrage déléguée, une partie du bâti sera détruite et l'autre entièrement rénovée afin d'accueillir une future boulangerie en rez-de-chaussée avec deux petits logements au-dessus, un indispensable espace de stationnement et un jardin public agréable en fond de tènement. Une liaison piétonne reliera même la Rue Maurice Savin à la Rue des Terreaux à travers le rempart.

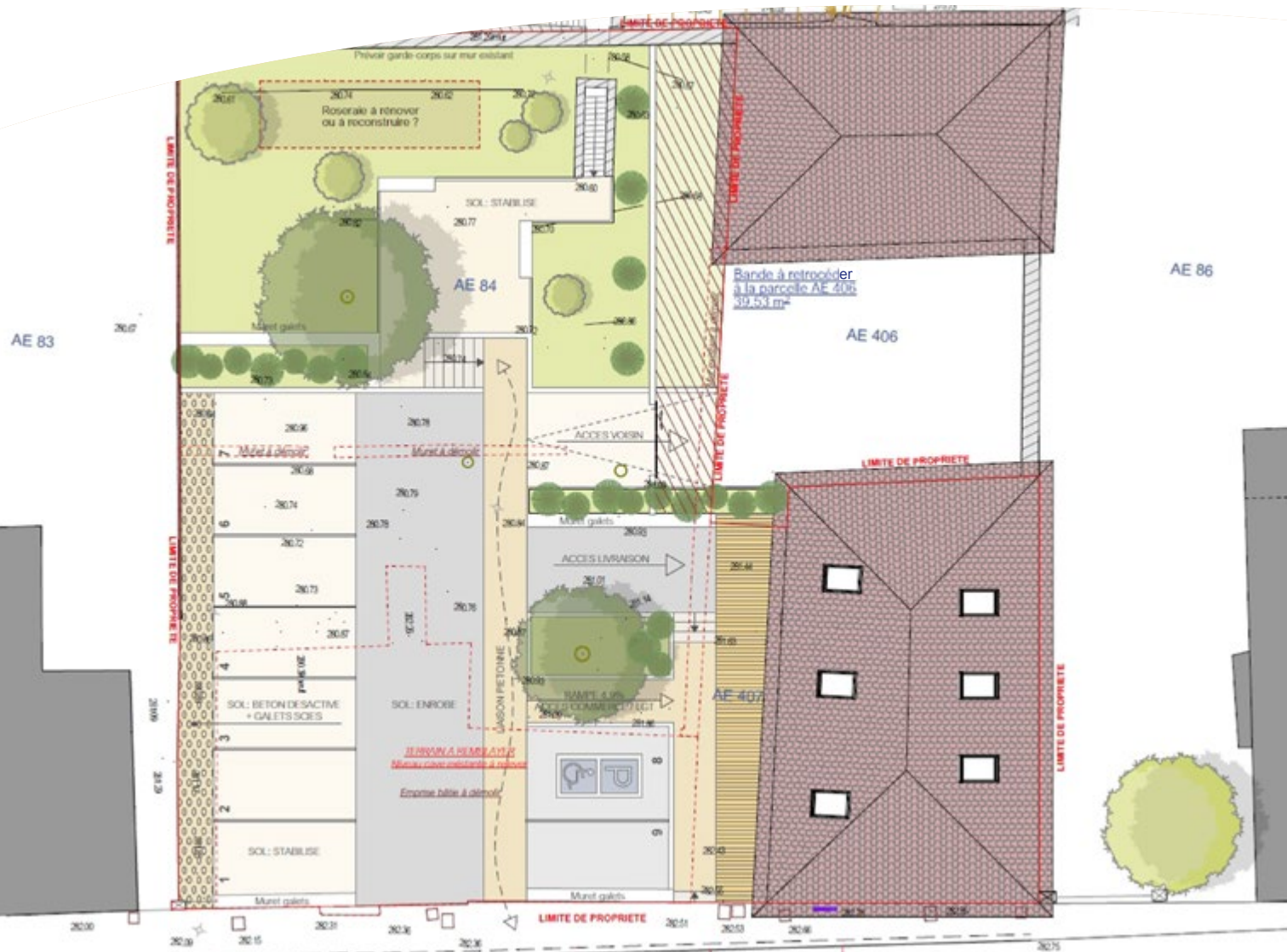
Enfin, et c'est l'essentiel, **la commune**

a bien entendu trouvé les futurs boulangers-pâtisseries qui investiront ces nouveaux locaux.

Ce dossier prend du temps, et nous avons bien conscience de l'impatience des Morassiens pour retrouver une boulangerie dans le village.

Il nous faut toutefois jongler avec les incompressibles délais des procédures d'élaborations de dossiers complexes, de demandes de subventions et d'autorisations administratives.

Le permis de construire sera déposé très prochainement et les travaux pourront normalement démarrer avant la fin de l'année. Encore un peu de patience, le résultat n'en sera que plus apprécié !



AMÉNAGEMENT DU « HAUT DES RAMUS » AVEC RÉSIDENCE ADAPTÉE, PUMPTRACK ET SALON DE COIFFURE

Nous présentions ce projet dans le précédent Moras Infos, il va désormais se concrétiser.

Le « Haut des Ramus » accueillera prochainement une **résidence multigénérationnelle** en location qui s'adressera à la fois à de jeunes couples et à des personnes âgées souhaitant un logement moins grand et avec de bonnes conditions d'accessibilité (ascenseur, salle de bains adaptée, parking en sous-sol et place extérieure...).

Dans le cadre d'un partenariat avec HABITAT DAUPHINOIS et avec l'aide de la Communauté de communes Porte de DrômArdèche, la commune a confié ce foncier en contrepartie d'aménagements qualitatifs qui répondent aux attentes de la municipalité.

Quatre lots à bâtir compléteront ce programme qui verra aussi la réalisation de **nouveaux cheminements** piétons vers le village, d'un **pumptrack** (circuit pour vélos, rollers et trottinettes) apprécié des plus jeunes près de l'aire sportive du parc, mais encore la **construction d'un salon de coiffure** directement connecté à la Place du 19 mars 1962. Nous avons



d'ores et déjà trouvé le professionnel qui occupera ce local commercial et apportera ce nouveau service sur la commune. Les travaux démarreront cet automne pour une livraison en 2023.



LA FIBRE OPTIQUE SE RAPPROCHE DES MORASSIENS

Faute de couverture de notre territoire en fibre optique par les opérateurs privés, les collectivités locales réunies dans le Réseau d'Initiative Publique « Ardèche Drôme Numérique » travaillent en ce moment au raccordement de la poche dite « Valloire Est » dont fait partie **Moras-en-Valloire**.



Un Nœud de Raccordement Optique a déjà été construit, les études d'ingénierie sont terminées et les travaux de génie civil ont été effectués en juin et juillet derniers. Vous avez notamment pu vous en rendre compte Chemin de la Gendarmerie, Rue Maurice Savin et Route de Hauterives.

Les travaux de câblage vont se dérouler cet automne et seront suivis de l'ouverture de cette poche aux opérateurs en fin d'année.

2023 sera donc enfin synonyme de très haut débit pour tous les Morassiens !

10 fournisseurs d'accès internet seront alors en capacité de vous proposer leurs nouveaux services.

Plus d'informations et une probable réunion publique vous seront proposées d'ici là.

Rien que pour Moras, ce chantier s'élève à 500 000 € pris en charge sur le budget d'Ardèche Drôme Numérique, avec un financement de 100 000 € par Porte de DrômArdeche.



LES + DE LA FIBRE

CE FIL DE VERRE TRANSPARENT, PLUS FIN QU'UN CHEVEU, EST CAPABLE DE TRANSPORTER UNE TRÈS GRANDE QUANTITÉ DE DONNÉES À LA VITESSE DE LA LUMIÈRE. PLUS PERFORMANTE, LA FIBRE VA PROGRESSIVEMENT REMPLACER L'ADSL, QUI S'APPUIE SUR LE RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE CUIVRE. ADIEU LES LENTEURS DE CONNEXION, LES BUGS OU L'IMAGE QUI SE FIGE !

+ VITE



Des débits de 100 Mbit/s, 200 Mbit/s voire plus de 1 Gbit/s selon les abonnements (contre moins de 30 Mbit/s pour l'ADSL) !

Téléchargez 200 photos en 8 s (500 Mbit/s) au lieu de 4 min avec l'ADSL (15 Mbit/s).

+ STABLE



Jouez en ligne avec des temps de réponse quasi instantanés !

Un débit optimal pour recevoir ou envoyer des données, quel que soit l'éloignement de votre logement du nœud de raccordement optique*.

* Local vers lequel convergent les lignes des abonnés d'un même quartier ou d'une même ville.

TOUS ENSEMBLE !



Une utilisation possible de plusieurs appareils en simultanée.

Télétravaillez en toute sérénité, même quand le reste de la famille travaille, joue, regarde ou tchatte !

À LA POINTE !

Un accès aux toutes dernières technologies et objets connectés, qui requièrent toujours plus de débit.

SOLIDARITÉ, QUALITÉ DE VIE ET ATTRACTIVITÉ !

Au-delà d'offres TV-Internet-Téléphonie plus performantes, la fibre ouvre bien d'autres possibilités. Pour les entreprises, cet accès au très haut débit est désormais indispensable au quotidien ! Il est aussi le support d'innovations nombreuses, permettant notamment de compenser l'isolement de certaines populations : télé-médecine, démarches administratives dématérialisées, soutien scolaire interactif, formation à distance, visites virtuelles...

REQUALIFICATION DE LA ZONE D'ACTIVITÉS DU VAL D'OR



Les travaux de requalification et de modernisation de la zone d'activités intercommunale du Val d'Or ont enfin démarré en juin dernier à Moras-en-Valloire. Il s'agit d'un chantier de 614 000 € pris en charge par le budget de Porte de DrômArdèche.

Ces travaux vont permettre une rénovation complète de la voirie, des réseaux secs et humides, des espaces collectifs plus qualitatifs, un éclairage public plus économe et de nouveaux lots dédiés aux entreprises.

En parallèle, s'effectuent aussi l'effacement des réseaux chemin de la gendarmerie avec Energie SDED et le raccordement à la fibre optique avec Ardèche Drôme Numérique.

A noter que le foncier propriété de la Communauté de communes à L'Est de la Zone d'Activités pourra s'aménager dans un second temps, lorsque les fouilles archéologiques demandées par la DRAC auront pu recueillir les financements nécessaires.

- RESEAUX HUMIDES**
- Canalisations eaux pluviales PVC ou béton (Ø200 à Ø500)
 - Grille avaloir profil T 75 x 30 mm
 - Regard de visite EP Ø 1000
 - Regard de branchement EP 60 x 60 mm
 - Canalisations Eaux usées PVC Ø200
 - Regard de visite EU Ø 1000
 - Regard de branchement EU 60 x 60 mm
 - Poteau incendie
 - Canalisations fonte Ø100 (branchement PEFD Ø40 branchement incendie fonte Ø100)
 - Regard compteur D1000
- RESEAUX SECS**
- Poste de transformation HTA/BT - hors marché travaux (SDED)
 - Réseaux d'éclairage (fourreau Ø90 + câble 5x16² + câblette)
 - Chambre de tirage 50x50 mm pour éclairage public
 - Armoire de commande éclairage public
 - Réseaux de télécommunication et de fibre optique (4 x Ø42-45)
 - Chambre de tirage L3T
 - Chambre de tirage L1T
- RESEAUX EXISTANTS**
- Réseaux eaux usées
 - Réseaux eaux pluviales
 - Réseaux eau potable
 - Réseaux BT aérien
 - Réseaux Orange aérien



MAYENNE DOUVANNE

PORT DE DRÔME ARDÈCHE

Zone d'activités du Val d'Or
30011 SAINT-VALLIER VALLOIRE
Tel. : 04 78 23 48 40

MAYENNE DOUVANNE

Ségic

Willyaen de Parilly - 886 F
50 rue Jean Jaurès
44 000 SANCHEMEST
Tel. : 04 78 24 72 18

MORAS-EN-VALLOIRE

Requalification de la Zone d'Activité du Val d'Or

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

13. Plan des réseaux projetés

No	Date	Intitulé		Etat	Valeur	Valeur	Valeur
		ancien	nouveau				
1	2017/02	Projet de lotissement		CCO	100	100	100
2							
3							
4							
5							
6							
7							

Planche n° : 13/13

Échelle n° : 1/500

Échelle v° : 1/500

Format : A3

Notes :

Planche n° : 13/13

Échelle n° : 1/500

Échelle v° : 1/500

Format : A3

Notes :

SEGC 16-2339 DCE VP RP 13

AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

Aides de la Communauté de communes, Ma Prime Rénov', ANAH, CEE, crédit d'impôt... avec un accompagnement personnalisé (audit énergétique, analyse de devis, suivi des travaux...)

OBJECTIF HABITAT :

04 75 23 54 46 / habitat@portededromardeche.fr

Porte de DrômArdèche vous aide :

2000€ à 7000€

pour vos travaux de rénovation énergétique*



Améliorez votre logement
Réduisez vos factures

OBJECTIF HABITAT
PORTE DE DRÔMARDÈCHE

04 75 23 54 46

habitat@portededromardeche.fr



* Sur conditions de ressources - www.portededromardeche.fr

PORTE DE
DrômArdèche
communauté de communes



Vous souhaitez connaître le niveau d'isolation de votre toiture avant de réaliser des travaux ?

LES RÉSULTATS DE LA THERMOGRAPHIE AÉRIENNE SONT DISPONIBLES*!



OBJECTIF HABITAT
PORTE DE DRÔMARDÈCHE

CONTACTEZ votre MAIRIE au 04 75 31 94 71
ou OBJECTIF HABITAT au 04 75 23 54 46

* Sur présentation d'un titre de propriété ou justificatif de domicile

OPÉRATION FAÇADES

Jusqu'à 40% d'aides de la commune et de la Communauté de communes (avec un maxi de 2000 €) pour rénover votre façade visible du domaine public.

Plus d'infos auprès de votre mairie et sur www.moras-en-valloire.fr

(Voir règlement & périmètre éligible en centre-village / En dehors de celui-ci, pourront également être éligibles les façades des bâtis de caractère à sauvegarder en raison de leur intérêt architectural vernaculaire (comportant des matériaux tels que des galets disposés en épis, de la molasse ou du pisé) et visibles depuis l'espace public.)

PORTE DE
DrômArdèche
communauté de communes



JUSQU'À 2000€* D'AIDE

POUR LA RÉNOVATION DE VOTRE FAÇADE PAR VOTRE COMMUNE ET PORTE DE DRÔMARDÈCHE

OBJECTIF HABITAT
PORTE DE DRÔMARDÈCHE

POUR TOUS LES PROPRIÉTAIRES
CONSEIL ARCHITECTURAL OFFERT

Numéro unique
04 75 23 54 46
habitat@portededromardeche.fr
www.portededromardeche.fr

* Sans condition de ressources mais soumis à critères d'éligibilité (être inscrit dans un périmètre défini, travaux sur la façade visible depuis l'espace public, réhabilitation complète de la façade, travaux réalisés par une entreprise...) plus de renseignements auprès de votre mairie ou d'Objectif Habitat.